



Déclaration de politique Erasmus+ 2021-2027

Résolument ancrée dans l'actualité et consciente des grands défis du XXI^e siècle, l'École pratique des hautes études – PSL inscrit sa **stratégie européenne et internationale** dans une triple feuille de route :



Le *cadre multilatéral* de l'Agenda 2030 du développement durable adopté par la France en 2015.



Le *cadre gouvernemental français* en matière d'enseignement supérieur, de recherche et d'innovation, d'attractivité et de solidarité internationale.



La *stratégie internationale 2020-2025* de l'Université PSL à la mise en œuvre de laquelle l'École participe activement, en sa qualité d'établissement composante.

Les actions de coopération universitaire et scientifique développées par l'École participent de la valorisation de la recherche et des savoir-faire français à l'étranger tout en promouvant le modèle académique et l'expertise qui font sa renommée.

L'EPHE-PSL se fixe comme objectif de créer un environnement d'apprentissage, de recherche et de travail stimulant et fécond qui favorise l'innovation, la responsabilité sociétale et la conscience interculturelle.

Toute collaboration y est envisagée dans une perspective de développement du capital humain et de recherche constante de l'excellence institutionnelle.

- ▣ *L'internationalisation des formations* se traduit par la possibilité, pour chaque étudiant, de participer à une mobilité d'études et de stage, une offre de programmes d'études attractive en prise avec les enjeux sociétaux de son temps et le développement de partenariats permettant des doubles diplômes. Parce que de solides compétences linguistiques sont un facteur d'insertion professionnelle, l'EPHE-PSL, détentrice du label « Bienvenue en France » et de la charte Erasmus+, a également élaboré une politique d'enseignement des langues adaptée aux projets de ses étudiants.
- ▣ *L'internationalisation de la recherche* passe par la mise en place de partenariats stratégiques conclus avec des institutions implantées dans des zones géographiques ciblées, permettant la participation des enseignants-chercheurs à des échanges et projets scientifiques internationaux de haut niveau, tout en favorisant leur mobilité.
- ▣ Le *renforcement de l'impact sociétal* de l'EPHE-PSL s'appuie sur des collaborations permettant le transfert d'expertise et la mutualisation de moyens, dans une perspective de solidarité internationale.

L'Espace européen de la formation, de la recherche et de l'innovation constitue une priorité géostratégique pour l'EPHE - PSL, qui se traduit concrètement par une politique proactive et volontariste en matière de *participation aux appels à projets européens*, de *mise en place de mobilités*, de *création de formations internationales* et de *développement de réseaux d'influence*.

L'École est signataire de plus de 120 conventions de coopération internationales, dont 75 programmes d'échanges bilatéraux, établis dans le cadre du dernier programme Erasmus+ 2014-2020.

La participation de l'EPHE-PSL aux grands programmes internationaux, tels que ceux développés dans le cadre d'Erasmus+, est déterminante pour la réalisation de cette feuille de route. Elle passe, en outre, par une action articulée avec l'Université PSL qui, selon le principe de subsidiarité, permet à ses

établissements-composantes d'élargir leur champ d'utilisation des dispositifs au-delà, par exemple, des simples mobilités.

En accord avec le schéma pluriannuel de stratégie internationale 2020-2025 de l'EPHE-PSL, le programme Erasmus+ doit servir la mise en œuvre des actions relevant des champs suivants :

- ▶ **Coopération universitaire** : l'Ecole souhaite accroître ses mobilités étudiantes et professionnelles entrantes et sortantes à des fins de *développement du capital humain* et d'*insertion professionnelle*. Outre les mobilités individuelles et de crédits (études, stage et combinée), l'EPHE-PSL ambitionne de poursuivre le travail qu'elle a engagé en matière d'internationalisation de parcours de formation donnant lieu à la délivrance de double-diplômes. Les premiers résultats positifs obtenus avec le Parcours international de Master « Archéologie et Histoire de l'art » (conçu avec l'Université italienne de la Basilicate), ont déjà permis le développement de dispositifs similaires (parcours « Arts, muséologie, activités curatoriales » avec l'Université de Bologne (rentrée 2021-2022) et parcours « Histoire politique et culturelle de l'Europe médiévale, moderne et contemporaine » avec l'Université de Pise (rentrée 2022-2023)).

Leviers :

- ↳ *Erasmus Action clé 1 (KA1) – Mobilité à des fins d'apprentissage : mobilité des étudiants et du personnel de l'enseignement supérieur* (mise en œuvre grâce aux nombreux partenariats internationaux dont l'EPHE-PSL est signataires).
- ↳ *Erasmus Action clé 2 (KA2) - Coopération entre organisations et institutions :*
 - « partenariats de coopération et échanges de pratiques » (participation envisagée en propre ou via l'Université PSL) ;
 - « partenariats pour l'Excellence – Masters conjoints Erasmus Mundus » (participation envisagée en propre sur le fondement de partenariats anciens et éprouvés ou via l'Université PSL).

- ▶ **Coopération scientifique** : l'Ecole souhaite poursuivre ses actions en faveur de la *promotion de son modèle scientifique et de son expertise* à l'étranger et de la *mutualisation de ses moyens* avec ses partenaires. L'EPHE-PSL a également à cœur, par le *transfert de ses savoirs et compétences*, de renforcer les capacités des institutions scientifiques des pays les moins avancés et de constituer un appui aux plans nationaux visant l'atteinte des ODD. Dans ce domaine, l'expérience que l'EPHE-PSL a acquise dans la zone Afrique du Nord (Tunisie : mobilité internationale de crédits menée avec les universités de Sfax, Kairouan, Tunis et Manouba) et subsaharienne (Bénin : « Projet franco-bénois de formation professionnelle pratique qualifiante : prise en charge médicale holistique de la Drépanocytose » mené avec l'Université de Paris, l'IRD et des partenaires africains) pourra servir de référence au moment de répondre à un appel à projets sur financements européens.

Leviers :

- ↳ *Erasmus Action clé 1 (KA1) – Mobilité à des fins d'apprentissage : mobilité des étudiants et du personnel de l'enseignement supérieur* (mise en œuvre grâce aux partenariats internationaux dont l'EPHE-PSL est signataires avec un accent mis sur les mobilités internationales de crédits).
- ↳ *Erasmus Action clé 2 (KA2) - Coopération entre organisations et institutions :* « partenariats de coopération et échanges de pratiques » (participation envisagée en propre ou via l'Université PSL).



Plan d'action Erasmus+ 2021-2027

↳ Erasmus Action clé 1 (KA1) – Mobilité à des fins d'apprentissage : mobilité des étudiants et du personnel de l'enseignement supérieur (mise en œuvre par l'EPHE-PSL).

Objectifs :

- Augmentation et diversification des mobilités étudiantes et professionnels (études, stage et combinée), en particulier des flux sortants qui sont très inférieurs aux flux entrants.
- Augmentation des mobilités internationales de crédits avec des partenaires privilégiés dans des zones géographiques prioritaires pour l'établissement.
- Ciblage et diversification des partenaires (meilleure articulation des cibles géographiques et institutionnelles avec la typologie des actions visées) avec une volonté de favoriser plus de partenariats avec des entreprises étrangères.

Impacts :

- Renforcement des aptitudes (autonomie, esprit critique, esprit d'initiative, adaptabilité, capacité à réutiliser les apprentissages dans d'autres contextes...) et des compétences (travailler en équipe, interagir en contexte multiculturel, gérer l'interculturalité, apprendre une langue étrangère, acquérir et transmettre des savoirs...) des étudiants au bénéfice de leur réussite universitaire et de leur insertion professionnelle.
- Renforcement des aptitudes et compétences et améliorations des pratiques professionnelles des personnels au bénéfice des étudiants et de l'institution.
- Généralisation des stages internationaux au niveau des masters et des programmes gradués de l'Université PSL, en particulier dans le domaine des sciences du vivant.
- Prise de conscience des enjeux de la citoyenneté et des leviers d'engagement par les bénéficiaires du programme (notion d'intérêt général, enjeux globaux, enjeux de la démocratie...).
- Au niveau de la direction des relations internationales de l'EPHE, amélioration de la gestion des mobilités (offre de préparation linguistique, exploitation des retours d'expérience, qualité de l'accompagnement...).
- Renforcement de la notoriété du programme au sein de l'EPHE-PSL (p. ex. via l'utilisation du réseau alumni) instaurant un cercle vertueux en faveur de l'augmentation du nombre de participants aux mobilités sortantes. A la fin du master, en particulier, augmentation des étudiants désireux de poursuivre des études doctorales en cotutelle internationale.
- Amélioration de la visibilité, du rayonnement et de l'attractivité internationale de l'EPHE-PSL (et, a fortiori, de l'enseignement supérieur français) instaurant un cercle vertueux en faveur de l'augmentation du nombre de participants aux mobilités et de l'essaimage d'autres actions à l'international.
- Approfondissement des relations de partenariat en vue de la mise en place de nouveaux parcours internationaux débouchant sur la délivrance de doubles diplômes.

↳ Erasmus Action clé 2 (KA2) - Coopération entre organisations et institutions : « partenariats de coopération et échanges de pratiques » (participation envisagée en propre ou via l'Université PSL).

1. Partenariats de coopération et échanges de pratiques EPHE-PSL.

Objectifs :

- Mise en place de pratiques innovantes (méthodes d'apprentissage, création de nouveaux cursus, schémas de formation, mobilités virtuelles, ressources éducatives ouvertes, conseil et accompagnement) pour améliorer l'enseignement et les services de l'EPHE-PSL et de PSL. Ce travail est corrélé à la volonté de l'établissement de développer des doubles-diplômes.
- Collaboration avec des entreprises pour développer les compétences entrepreneuriales ou la pertinence de l'offre de formation (notamment dans le domaine des Sciences de la Vie et de la Terre).

Impacts :

- Renouvellement et renforcement des pratiques professionnelles des personnels administratifs et enseignants au bénéfice des étudiants (réussite universitaire et de leur insertion professionnelle).
- Meilleure adéquation entre les parcours de formation et le marché de l'emploi.

2. Partenariats pour l'Excellence – Masters conjoints Erasmus Mundus.

Objectifs :

- Extension de l'expérience acquise par l'EPHE-PSL dans le domaine de la création de doubles diplômes à la mise en place de programmes d'études intégrés avec des consortiums d'établissements.

Impacts :

- Renforcement des aptitudes et des compétences des étudiants au bénéfice de leur réussite universitaire et de leur insertion professionnelle.
- Création ou approfondissement des relations existant avec des partenaires extra-communautaires pouvant intégrer les consortiums et dont les étudiants suivront les nouveaux programmes d'études.
- Amélioration de la visibilité, du rayonnement et de l'attractivité internationale de l'EPHE-PSL (et, a fortiori, de l'enseignement supérieur français et européen).